



PROGRAMME DE FORMATION

HABILITATION ELECTRIQUE

H0-B1V-B2V-BR-BC

FORMATION INITIALE

1) CONTEXTE

Tout chef d'établissement doit s'assurer que les travailleurs qui utilisent des installations électriques ou qui effectuent des travaux sur ou à proximité d'installations électriques possèdent une formation suffisante pour mettre en application les prescriptions de sécurité.

L'habilitation c'est la reconnaissance par l'employeur de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches fixées. (Norme NF C18-510 Janvier 2012)

2) PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances en électricité

3) OBJECTIFS

- Savoir identifier les risques liés à l'utilisation de matériel électrique
- Être capable de connaître les mesures de prévention et les moyens de protection adaptés

4) PUBLIC

Personnel non électricien effectuant des opérations simples ou des manœuvres.

Apprentissage théorique, pratique et maîtrise du véhicule léger attelé à une remorque dans toutes les situations se présentant dans l'exercice de la profession.

SAS AUTO ECOLE EUGENE

Siret : 34036524600016

Agrément : E1406700130

APE : 8553Z



5) CONTENU DE FORMATION

- Présentation
- Objet du stage
- Tour de table
- Notions élémentaires d'électricité
- Présentation de la procédure d'habilitation selon la Norme NF C 18-510 en relation avec des domaines de tension (avec présentation et évolution de la réglementation)
- Evaluation des risques : effets physiopathologiques du courant électrique
- Exemples d'accident (contact direct, indirect, court-circuit)
- Classement des installations
- Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique
- Les personnes intervenantes
- Les ouvrages électriques
- Les Opérations
- Les zones d'environnement
- Les documents écrits
- Les fonctions de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages et inter verrouillages
- Incidence de la conception des équipements sur la sécurité du personnel
- Les procédures d'intervention
- La sécurité lors des opérations de mesurage
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique.
- Contrôle de connaissances par QCM effectué en fin de formation.

PEDAGOGIE

- Travail à partir d'un logiciel spécifique qui permet d'utiliser à la demande, les contenus de catégories définies.
- Ce logiciel dispose de tests dont les questions (1200 au total) sont sélectionnées, au hasard, en fonction de la catégorie demandée.

Travaux de simulation sur appareillages et armoires électriques

SAS AUTO ECOLE EUGENE
Siret : 34036524600016
Agrément : E1406700130
APE : 8553Z



6) DUREE DE LA FORMATION

3 jours soit 21 heures de formation

7) MODALITES

- La formation sera dispensée par un formateur agréé
- Le suivi de la présence des stagiaires se fera par feuille d'émargement
- La formation sera sanctionnée par une évaluation

8) MOYENS PEDAGOGIQUES

Pour la théorie :

- 4 salles climatisées équipées de vidéoprojecteurs, lecteur de DVD, rétroprojecteurs, PC, tableaux blancs et paperboard. 20 places assises par salle

9) METHODE PEDAGOGIQUE

- Interactive
- Démonstrative

10) L'ORGANISME DE FORMATION

Raison sociale : **SAS EUGENE FORMATION**
Adresse : **8 PLACE Marché aux pots 67600 SELESTAT**
Adresse électronique : **autoecole@eugeneformation.com**
Téléphone : **03/90/57/59/48 ou 03/88/92/06/89**
Siret : **34036524600016**
Agrément préfectoral : **E 1406700130**
Code NAF : **8553 Z**
Co Gérant : **BERGER Jérôme et Lienhart Pascale**
Responsable des relations avec les élèves : **Lienhart Pascale**

SAS AUTO ECOLE EUGENE
Siret : 34036524600016
Agrément : E1406700130
APE : 8553Z